



Edito

-Lettre aux éducateurs

Positions

- Emploi du temps
- Université et social
- La CESI
- Découverte des métiers

Actions

- Enseignement agricole
- Le monde bouge. Et vous?

Informations

- Espace de parole
- Aux sympathisants
- BAC STI
- Retraite : B2V
- Elections CE-DP-CHSCT
- BAC : consignes

edito

Lettre aux éducateurs

Il y a bien longtemps qu'un Président de la République n'a pas écrit à la France au travers de ceux qu'il nomme « les éducateurs » !! La lettre ou plutôt le manifeste envoyé, est riche de multiples observations.

Tout d'abord, le jeune dont nous avons la responsabilité est au centre de la réflexion et c'est bien là ce qui caractérise le propre de l'enseignement privé. Ensuite, les parents sont totalement présents et partenaires de l'éducation, challenge aujourd'hui, voire pari au quotidien dans toutes ces familles éclatées, recomposées, où l'enfant est souvent « orphelin de 16h00 ».

Enfin il y a un nouveau regard sur les « maîtres », (le mot est utilisé), à la fois les professeurs et aussi les éducateurs. Leur mission est résolument tournée vers l'avenir, et ne doit en aucun cas redevenir celle de la IIIème République.

La mission première que nous désigne le Président de la République est de permettre aux jeunes de devenir des adultes. Et c'est difficile, il faut souvent recommencer et le but c'est de s'efforcer de donner à chacun le maximum qu'il peut recevoir en poussant chez l'élève le plus loin possible son goût d'apprendre, sa curiosité, son sens de l'effort. Mission nous est donnée de faire jaillir les talents, parfois enfouis, de chacun de nos jeunes.

Syndicat National de l'Enseignement Privé

63, rue du Rocher 75008 Paris - Tél. 01 55 30 13 19 - Fax 01 55 30 13 20

e-mail : synep@cfecgc.fr Site Internet : www.synep.org

Directeur de la publication : Philippe de MARTHE - Maquette : Evelyne CIMA

Imprimé par nos soins à 1000 exemplaires. Dépôt légal à parution

Les mots de mérite, respect, volonté, effort, tolérance qui sont souvent répétés dans ce document dense nous éloignent de l'aplatissement du monde !! La nécessité d'une vraie culture générale est soulignée, dynamisée par l'observation, l'expérimentation pour lesquels une révision des rythmes et des programmes devient vitale.

« Educateurs, professeurs, parents, la confiance, la coopération l'esprit de responsabilité doit passer par-dessus ses a priori ...vous devez vous montrer exemplaires...le temps de la refondation est

venu... nous la conduirons ensemble. »

Le **SYNEP CFE-CGC** se réjouit d'une vision aussi lucide. Souhaitons que tous nous puissions nous engager dans cette synergie du renouveau. Et en même temps, car c'est là notre responsabilité de syndicaliste, veillons à l'adéquation des projets avec la réalité de nos carrières. Rien ne peut se faire sans nous.

Philippe de MARTHE



Cet emploi du temps qui conditionne la qualité de travail de l'enseignant...

Chaque rentrée, les collègues s'inquiètent de leur emploi du temps au point que des comiques professionnels s'en gaussent par des sketches pas toujours raffinés, à l'image de la soupe télévisuelle servie chaque soir.

Pourtant ce sujet n'est pas particulièrement drôle, même s'il est de bon ton en France de tirer à boulets rouges sur les enseignants « tout le temps en va-

cances », « qui n'ont que 18 heures de cours » et « qui se plaignent tout le temps ».

Une certitude : Il est malheureusement possible aux directeurs de saupoudrer ces 18 heures sur 8 demi-journées ce qui est ruineux en transports. De plus, l'alternance heure de cours / heure de rien génère une constante pression / décompression, ce qui épuise progressivement les professeurs.

Qui sont les plus grands perdants ? Nos élèves assurément ! Qui s'en préoccupe le plus ? Les comiques....

Yvan SALVI

Vice-Président en charge de l'enseignement sous contrat

L'université privée peut-elle présenter un caractère social ?

Le Pôle universitaire Léonard de Vinci, créé en 1992 à l'initiative du Président du Conseil Général des Hauts de Seine, lancé en 1995, a été particulièrement décrié lors de son lancement comme une « fac de riches » par les syndicats, étudiants de Nanterre, la presse, certains partis politiques.

Cet établissement s'est particulièrement distingué dans les années 1995 en élisant une majorité **SYNEP CFE-CGC**, conduite par moi-même,



secrétaire du CE et DP, qui a été la seule organisation à signer les premiers accords d'entreprise et aussi la seule à signer les premiers accords de RTT dans un établissement hors contrat.

Depuis sa création le Pôle universitaire Léonard de Vinci, sous l'égide de son Président Monsieur Charles Pasqua, a en permanence œuvré pour permettre aux étudiants issus de familles présentant des faibles revenus d'accéder à nos formations à un coût préférentiel : de la gratuité des études (pour les lycéens en ZEP dans 5 lycées du

92) au tarif avantageux pour les habitants des Hauts de Seine.

Ainsi dans cet établissement, **près de 75% des étudiants** bénéficient de systèmes de réduction de prix. En parallèle plus de 35 % des étudiants sont issus de familles d'ouvriers ou d'employés démontrant le caractère socialement juste d'un recrutement équilibré.

Les réductions associées à des conditions de travail exceptionnelles qu'admirent les professeurs de MASSACHUSETTS INSTITUTE OF TECHNOLOGY de CAMBRIDGE (MASS, USA) ou les professeurs de NEW YORK UNIVERSITY font du Pôle universitaire Léonard de Vinci, non seulement une vitrine, mais aussi un exemple de haute qualité socialement responsable, à tous les sens du mot.

Sans nous satisfaire de la situation, il reste que notre syndicat **SYNEP CFE-CGC** doit encore se battre dans de grands sujets comme l'évolution des retraites, l'abondement à des fonds spécialisés pour proposer des retraites complémentaires et faire évoluer suffisamment nos accords d'entreprise pour rester en avance sur le plan social. La partie n'est jamais gagnée... car tout est affaire de... négociation.

Philippe COFFRE

Vice-Président en charge de l'enseignement hors contrat



Quel avenir pour l'enseignement agricole ?

Alors que nous constatons une flambée des prix des productions agricoles (céréales), des secteurs viticoles florissants (Champagne), des régions au top dans l'agro-industriel, notre enseignement lui est en grande souffrance.

Il a pourtant de nombreux atouts :

- Méthodes pédagogiques bien adaptées,
- Soutien des élèves,
- Bons résultats au niveau des examens,
- Bonne insertion professionnelle à 4 ans,
- Présence dans le tertiaire.

Mais la rigueur budgétaire est là et elle ne fait pas bon ménage avec aménagement du Territoire scolaire. L'effectif élève donne de la DGH (dotation globale horaire). Les effectifs baissent, la DGH baisse ! Or si les établissements ont du mal à remplir, ils sont en situation délicate et ont donc besoin d'être soutenus. C'est le contraire qui se passe...

« On » nous dit innover, proposer. Nous le faisons, mais quelles sont les réponses du ministère via les régions ? « Faites-le mais à moyen constant », voire avec une DGH prévue à la baisse (moins 3%).

Le **SYNEP CFE-CGC** demande au gouvernement qui veut le développement d'une agriculture technique et raisonnée de savoir lier vœux et budget !!

Michèle CHAPOVALOV

Vice-Présidente en charge de l'enseignement agricole

Retraite : B2V

«B2V gestion» est un nouveau sigle qui recouvre plusieurs pôles dont les assurances et l'enseignement privé. Cela a permis de centraliser toutes les données informatiques pour donner, plus tôt, un récapitulatif de carrière et le nombre de points acquis (actuellement 80% sont informatisés, le reste le sera fin 2007). Depuis le 20 septembre un spot publicitaire montre, à la télévision, l'importance de l'association AGIRC ARCO. Il ne reste plus qu'à rassembler tous ses bureaux en un seul lieu. Où et quand ? Nous en sommes là.



Claude PLUSS Président d'honneur, représentant du **SYNEP CFE-CGC** à la B2V

Espace de parole



Certain que de la concertation naît la lumière et surtout l'efficacité, notre syndicat a proposé à tous les syndicats CFE-CGC qui ont en charge le transfert des savoirs, à quelque niveau que ce soit, ou sous quelque forme que ce soit (formation, recherche, enseignement ou éducation) un espace de parole régulier. La Confédération, relayée par M. WEBER déléguée nationale, et notre Fédération, le **GFPP**, se réjouissent d'une telle initiative. Les syndicats de notre Fédération sont heureux de cette synergie et il est important que nos collègues des Fonctions Publiques participent à cet espace d'échange d'action, de réflexion et de concertation. Premier effet : les syndicats du **GFPP**, **SYNEP CFE-CGC** et **F&D**, constituent un groupe de travail autour des métiers de la transmission des savoirs. Rejoignez-nous !!

Philippe de MARTHE

Messages aux sympathisants SYNEP CFE-CGC

Nous souhaitons vivement, dans un premier temps, que tout élu CE ou DP adhère d'une manière effective au **SYNEP CFE-CGC**. Cela lui permettra d'être reconnu par notre syndicat et de pouvoir bénéficier, dans l'intérêt du personnel, de conseils, voire, en cas de litige important, d'une assistance juridique.

Georges BELAÏCH Délégué National



BAC STI (sciences et techniques de l'industrie)

La réforme annoncée était reportée à la rentrée 2008 ; elle l'est à celle de 2009. Officiellement, son but est d'attirer des élèves afin d'augmenter notre contingent d'ingénieur.

Après 4 heures de réunion, la réalité est toute autre !! Perte d'heures enseignant et suppression des passerelles BEP-BAC STI. Les élèves de BEP ne sont plus voués qu'à faire un BAC PRO. Par contre les élèves échouant en S sont invités fortement à se joindre à ce nouveau BAC « sciences et technologies de l'ingénieur ». Ainsi, durant un minimum de 5 ans, ils seront sur les bancs de l'école, et par conséquent pas au chômage...

Nadia DALY Secrétaire Générale-adjointe

Le monde bouge !! Et vous ?

Ne restez pas au bord de la route. Chaque voix compte, la vôtre aussi.

La France est asphyxiée par des décades d'immobilisme.

Partis politiques sclérosés, syndicats dont la représentativité et la puissance peuvent être contestés. Seul 7% des Français au travail sont syndiqués... Peuvent-ils prétendre à la dictature des minorités ?... A vous de répondre !!

La CFE-CGC ouverte à tous, est aussi plus que jamais ouverte au changement. Il faut sortir de la routine, proposer des idées nouvelles, être constructif. Vous avez votre place, prenez-la !!



Nous vous proposons de rejoindre une équipe rénovée, rajeunie, volontaire, ouverte au dialogue. Pour peser, il faut être « représentatif ». Essayez cette voie nouvelle. Les problèmes ne manquent pas, que ce soit dans le pays ou dans nos établissements scolaires :

La dette abyssale de l'Etat, 1200 milliards d'Euros, ne permet plus de faire des chèques en blanc sur l'avenir. Il faut trouver des solutions innovantes. On ne peut sans cesse dire qu'on va s'en sortir en augmentant les budgets de l'Education Nationale alors que la France s'appauvrit.

La sécurité sociale est en déficit de 12 milliards cette année. Nous tenons à la solidarité nationale. Il faut donc préserver la possibilité d'aider les personnes en cas de coup dur. Il faut là encore trouver des solutions.

Nous vivons mieux et plus longtemps. Nous sommes mieux suivis, mieux soignés, notre espérance de vie augmente. La prise de conscience de cette situation nécessite des propositions innovantes.

L'école, système éducatif, subit les soubresauts de notre société. On lui demande tout, en particulier de palier aux carences des familles et des contradictions de la société.

Les diplômes, en commençant par le BAC, se dévalorisent d'année en année.

S'il est difficile d'avoir plus de 50 ans, il n'est pas plus facile d'en avoir moins de 30, de trouver un emploi, de revaloriser son propre potentiel.

Ensemble proposons et construisons de nouveaux projets ; pour cela nous avons besoin d'une adhésion massive de personnes qui proposent et qui agissent.

Voici quelques pistes de réflexion, donnez votre avis, participez, voire organisez la réflexion :

-Le collège unique est mort. Par quoi le remplacer ?

-La mission de l'école primaire :

apprendre à lire, écrire, compter, mais aussi socialiser l'enfant, lui permettre de s'éveiller et d'échanger avec les autres.

-Que doit-on vraiment faire au collège ? Education à la citoyenneté ? Garderie ? Lieu d'apprentissage du savoir ? Il faut choisir !!

-Le premier employeur de France est l'artisanat. Est-ce raisonnable d'envoyer tous les jeunes dans les mêmes filières théoriques et généralistes ?

-Ne faut-il pas enfin promouvoir un enseignement technique et polyvalent de qualité ?

-Les carrières scientifiques sont boudées, or le pays a besoin de ces compétences indispensables.

-Les filles réussissent mieux que les garçons jusqu'en 1^{ère}, puis la tendance s'inverse. Est-ce acceptable ?

-L'Europe existe. Comment adapter nos jeunes à cette réalité ? Quel enseignement des langues et pour quoi faire ?

-La carte scolaire, la guerre public-privé, c'est dépassé !! Comment fait-on coexister deux réseaux en donnant le libre choix de l'établissement à la famille ?

Et plus concrètement dans nos établissements :

La loi CENSI non seulement n'a rien arrangé mais elle a établi de nouvelles discriminations. Il faut l'abroger. Les enseignants du privé doivent se situer à parité avec leurs collègues du public tant pour la rémunération que pour la retraite. Actuellement ils sont pénalisés du prix de la valeur d'une maison sur l'ensemble de leur carrière.

Plus personne ne conteste l'idée qu'il faut revaloriser **la situation des enseignants**, tant sur le plan financier que sur celui de la considération. Alors, quelles propositions ? Quelle formation continue ? Par qui et comment la financer ? Vous avez votre place à prendre, vos propositions sont les bienvenues !! N'hésitez plus !! Visitez notre site **www.synep.org** ! Adhérez !! Ensemble soyons une force de concertation et de proposition !



Alain GROSS

DN en charge de la communication

www.synep.org

*Depuis plus d'un an notre site Internet « New look » fonctionne. C'est un de nos adhérents qui l'a construit et qui le gère. Le **SYNEP CFE-CGC** lui est redevable de centaines d'heures qu'il nous a offert et de son esprit de créativité. Le contenu couvre plusieurs champs : de l'information chronologique sur les activités de notre syndicat, des communiqués de presse, les bulletins que vous recevez par courrier et que vous pouvez aussi consulter et reprendre dans la bibliothèque du site. Nous mettons en place un forum qui permet aux uns et aux autres d'exprimer des points de vue, poser des questions ; allez tous vous y inscrire !! La pertinence des échanges montre que nous faisons bonne route !!*

Tous sur www.synep.org !!



La CESI

La **CESI** est une confédération, un rassemblement d'organisations syndicales de différents pays européens. Elle a été fondée en 1990.

En tant qu'organisation faîtière européenne, elle peut accueillir les organisations membres suivantes:

- syndicats nationaux sectoriels et suprasectoriels
- syndicats européens suprasectoriels
- syndicats européens.

À l'échelon européen, la **CESI** est un interlocuteur des institutions européennes et en particulier de la Commission européenne. Elle émet des prises de position relatives principalement aux questions de politique sociale et contribue, moyennant le travail syndical de ses comités, à façonner des décisions dans le cadre de la politique européenne sociale et de l'emploi.

En collaboration avec l'organe de for-

mation de la **CESI**, « *Académie Europe* », les syndicats membres sont plongés dans les dernières évolutions de l'Union. Ce faisant, la conscience européenne est stimulée au sein des organisations membres.

La **CESI** défend les intérêts des syndicats libres et indépendants des secteurs privé et public qui respectent les principes démocratiques et adhèrent aux droits de l'homme.

Un syndicat est l'expression de la solidarité et de l'intérêt commun des salariés. La solidarité embrasse également ceux qui sont à la recherche d'un emploi.

Les salariés européens sont de plus en plus confrontés à des entreprises multinationales. Il est par conséquent impératif que le mouvement syndical européen crée un contrepoids efficace.

La **CESI** estime que la paix sociale, la justice sociale, la reconnaissance des

droits des salariés et l'existence de systèmes sociaux finançables sont des éléments indispensables du modèle social européen. En tant que base de ce modèle, l'économie sociale de marché garantit la liberté du marché et la compensation sociale - deux objectifs placés sur un pied d'égalité. Dans ce contexte, l'initiative et la responsabilité propres des citoyens revêtent une importance déterminante.

La **CESI** défend le pluralisme syndical et se considère comme un interlocuteur dans le cadre du dialogue social européen. L'influence de la politique syndicale doit être renforcée par un dialogue partenarial à l'échelon européen.

En tant que syndicat européen indépendant, la **CESI** n'est liée à aucune idéo-

logie ni à aucun pouvoir politique.

Le **SYNEP CFE-CGC** ne peut concevoir sa dynamique à l'extérieur d'une réflexion européenne. Tout en France, sur le plan de l'éducation, est imprégné d'Europe. Dans un esprit de synergie, de dialogue et de partage des expériences européennes, notre syndicat a fait acte de candidature afin de rejoindre cette confédération et pour apporter lui aussi sa pierre à la construction européenne. C'est en décembre 2007 que sera validée notre adhésion et dès maintenant le **SYNEP CFE-CGC** participe aux travaux européens et est remarqué par la pertinence de ses apports.



Philippe de MARTHE



Elections CE – DP – CHSCT

Il est essentiel de nous motiver dans toutes ces élections qui restent un moyen d'améliorer la vie de tous dans notre établissement.

Les réunions ne sont pas si nombreuses et l'avantage est considérable : regard sur les projets, comptes, personnels et chef d'établissement.

De plus, et cela est non négligeable, notre mandat est un vrai lieu d'équilibre où le **SYNEP CFE-CGC** se pose d'abord en force de proposition.

Chantal NOISETTE
DN et Déléguée syndicale

A propos de la découverte des métiers...



J'ai sous les yeux l'un des derniers numéros de SYNEP-Express, que j'ai lu avec beaucoup d'intérêt.

Dans celui-ci je retiens le 2eme paragraphe des propositions faites à notre nouveau Président de la République ainsi qu'à son Ministre de l'Education Nationale et je suis entièrement d'accord avec celle-ci.

OUI ! Avant de parler d'orientation professionnelle, il est indispensable de faire connaître à nos jeunes la gamme la plus complète des métiers qu'ils pourraient éventuellement être amenés à exercer plus tard.

« Il n'y a pas de sots métiers ; il n'y a que de sottes gens ! »

Il y a autant d'honneur à être cuisinier, mécanicien automobile ou chef de chantier, que gérant d'hôtel, ingénieur ou architecte. Avec de la volonté et de la persévérance il est toujours possible de se hisser au « top-niveau ». L'important est qu'un jeune ait choisi son avenir en connaissance de cause et y ait ensuite une vie dans laquelle il sera heureux. Après cela examinons les choix du jeune et faisons le point avec lui en mettant en avant ses résultats dans ses études, ses possibilités intellectuelles qui détermineront quel type de formation il sera à même d'entreprendre, ses possibilités physiques et de santé : tout

n'est pas toujours possible.

C'est ce que j'ai bien souvent essayé de faire au cours de ma carrière d'éducateur de jeunes et plus particulièrement au cours des 11 dernières années de ma vie professionnelle ou parmi les attributions qui m'avaient été confiées j'avais celles de l'orientation.

Bien que j'avais les compétences et les moyens de le faire je n'ai jamais opté pour des batteries de tests, mais au contraire pour l'information et la connaissance des métiers. J'ai plutôt privilégié des rencontres avec des professionnels, des visites sur le terrain, des forums avec des formateurs ou étudiants, etc.

J'ai souvent rencontré des parents pour leur faire comprendre que le bonheur futur de leur enfant n'était pas forcément en faisant le métier de leur père ou de leur mère si cela n'était pas dans ses



Nadia DALY et Pierre SASSIER en pleine conversation sur l'avenir de l'Education.

envies. (Il y a plus de parents que l'on pourrait penser qu'il faut convaincre)

J'ai aussi rencontré beaucoup de jeunes afin de dialoguer avec eux sur leur choix et parfois leur expliquer que la voie qu'ils envisageaient leur serait difficile, voire-même qu'elle était presque sans avenir.

Alors, dire qu'il faut donner aux jeunes les informations utiles afin de les aider à faire un (ou des) choix à affiner, et ce dès le primaire me paraît une bonne proposition.

Et puis, il faudrait aussi convaincre les parents qu'il vaut mieux sortir du cycle général de formation avec un brevet ou un bon BEP que de viser à tous prix un baccalauréat et des études universitaires qui bien souvent n'aboutissent pas et font des ratés et des aigris.



Pierre SASSIER
Président d'honneur

Epreuve de BAC, consignes de correction

Epreuve de math

« Si l'élève a une réponse correcte sans aucune justification, on lui met 3/4 de la note. »

Epreuve de bureau d'étude

« La copie sera notée sur 280 et l'on divisera la note obtenue par 10 afin d'avoir une note sur 20 » ... ???

Lors du jury, les consignes sont très claires :

« dans les sections générales les taux de réussites sont d'environ 80% ; il faut donc réaliser les mêmes taux dans le technique afin d'empêcher la fuite des élèves vers les séries générales. »

Nadia DALY
Secrétaire Générale-adjointe



Et après tout ça le Ministre de l'Education Nationale vient à la télévision pour tenter de nous démontrer que le bac n'est pas dévalorisé, « puisque tout le monde ne l'a pas encore ! »



Adhésion - Réadhésion - Abonnement - Année 2007

M, Mme, Mlle : Prénom :

Adresse personnelle :

Tél. : Tél. portable :

Courriel :

Etablissement scolaire (sous contrat / hors contrat) :

Emploi(s) :

en Ecole - Collège - LEG - LET - LEP - Agricole - Supérieur - autre :

- *ADHÈRE au SYNEP (avec abonnement à Synep-Express gratuit) pour 2007

(66% de votre cotisation est déductible du montant de votre impôt)

- *M'abonne seulement à Synep-Express (10 € pour 1an) fiscalement non déductible

- *Règle en 1, 2, 3 ou 4 chèques

* (rayer les mentions inutiles)

Ces informations sont réservées au SYNEP et, conformément à l'article 27 de la Loi 78-17 du 6/1/78, les intéressés disposent, pour les informations les concernant, d'un droit d'accès et de rectification qui s'exerce au siège :

SYNEP CFE-CGC

63 rue du Rocher

75008 PARIS

Tél. 01 55 30 13 19

Fax. 01 55 30 13 20

synep@cfecgc.fr

A...

le...

Signature

Montant
de la cotisation

Barème des cotisations 2007

En dessous de 762 €	60,00 €	De 1675 à 1750 €	140,00 €
De 762 à 838 €	67,00 €	De 1751 à 1826 €	146,00 €
De 839 à 914 €	73,00 €	De 1827 à 1902 €	152,00 €
De 915 à 990 €	79,00 €	De 1903 à 1978 €	159,00 €
De 991 à 1066 €	85,00 €	De 1979 à 2054 €	167,00 €
De 1067 à 1142 €	91,00 €	De 2055 à 2130 €	175,00 €
De 1143 à 1218 €	97,00 €	De 2131 à 2206 €	182,00 €
De 1219 à 1294 €	103,00 €	De 2207 à 2282 €	190,00 €
De 1295 à 1370 €	109,00 €	Au delà de 2.282 € net par mois,	
De 1371 à 1446 €	115,00 €	aux 190 € ajouter 8 € par tranche de 76 €	
De 1447 à 1552 €	121,00 €		
De 1553 à 1598 €	127,00 €	Retraité ou 2ème adhérent d'un couple	
De 1599 à 1674 €	133,00 €	membre du SYNEP CFE-CGC : 60,00 €	